

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DE L'EAU

24 JUIN 2009

Présents :

Roger GUGLIELMETTI – Claude PLEINDOUX – Michel DAMARIUS
François KOEKKOEK - Jeanine FAURE

Excusés :

Danièle LAVIN – Pierre-Jean DOULAT – Gilbert BAYARD – Denis CHENIOT –
Simon DU CHAFFAUT – Michel PIC

Rapports 2007 et 2008 (documents consultables en mairie)

En général la définition de la qualité de l'eau va de moyenne à bonne, mais cela ne signifie pas que l'eau soit conforme.

Pas d'analyse visible de la source des «Fontêtes». Des analyses sont faites mais les résultats sont confondus avec ceux de la source de «l'Aiguillette».

Une grosse campagne de recherche de fuites a été entreprise avec un spécialiste, des fuites ont ainsi pu être réparées. Cela explique la grande différence de quantité d'eau distribuée par certaines sources entre 2007 et 2008.

Il reste 2 grosses fuites à réparer au Casset.

Pour la source du Casset, 100 % des analyses étaient conformes en 2007 contre 60 % en 2008. Cela s'explique par l'entrée en vigueur de nouvelles normes. Pour mettre l'eau en conformité, une dilution de l'eau du Casset avec celle du Monétier est en place depuis le 7 décembre 2008. La différence de pression gravitaire entre les 2 sources a été compensée par l'installation de pompes pour «remonter» l'eau du Monétier jusqu'au Casset. De ce fait, il n'y a pas de variation de pression pour les usagers.

Travaux sur le réseau

2008 : pose de vannes de sectionnement aux Guibertès ;
Changement de certaines vannes et conduites.

Pose de compteurs à la sortie de chaque réservoir pour contrôler le débit.

Travaux d'enfouissement du réseau Monétier/Les Guibertès : en cours. Peut-être faudra-t-il envisager la construction d'un ou deux réservoirs de manière à «mailler» et équilibrer tous les réseaux de la Commune pour avoir un recours en cas de problème avec une source.

Procédure de mise en conformité des captages du Casset, des Guibertès et du Bachas en cours.

La procédure administrative pour le captage des Fontêtes est toujours en cours. Le délai légal est de 4 ans.

L'association «les Gens du Casset» souligne qu'il est important que la gestion de l'eau reste en régie. Les élus nous confirment qu'il n'a jamais été question de déléguer cette gestion.

Projets

Etude en cours pour la création d'une micro-centrale électrique sur le torrent du Grand Tabuc. Cette centrale pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique de 300 personnes. Cette énergie sera rachetée par EDF.